



FICHE MÉTIER

## METTEUR/SE EN SERVICE D'UNITÉS DE MÉTHANISATION

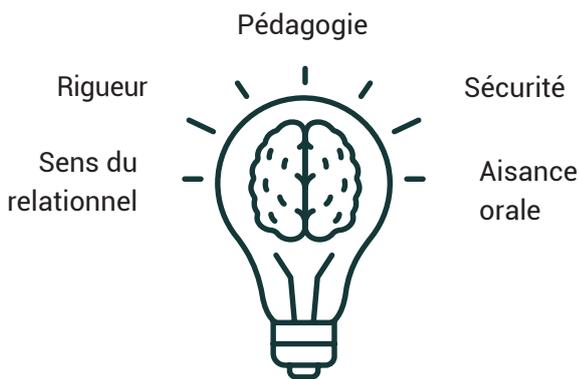


Ce professionnel a pour mission de mettre en service les unités de méthanisation. Il peut former le client et les futurs exploitants à l'exploitation de leur unité de méthanisation sur les plans technique, réglementaire, biologique et de la maintenance des équipements. Les missions sont parfois assurées par le chef de chantier ou réparties entre différentes personnes selon leur expertise (maintenance, biologie, réglementaire, etc.).



### MISSIONS

- Rédiger le planning de réception et réaliser les tests de performance. Gérer les relations avec le directeur travaux et les clients
- Former le futur responsable et ses agents à la connaissance des différents équipements de l'unité (ex. : sonde Ph-température, sonde de niveau, compresseur, etc.) et à l'exploitation de l'unité de méthanisation. Initier l'ensemble du personnel à la maintenance curative et préventive
- Expliquer le principe de la biologie d'un digesteur au futur responsable et à ses agents, former l'ensemble du personnel à la prise en main de la supervision et lui apprendre la gestion des risques industriels de ce type d'unités (ATEX, travaux, incendie...) ainsi que les obligations réglementaires afférentes (ICPE, contrôles périodiques divers, déchets, etc.)



expérience

Expérience significative dans l'exploitation et/ou la construction d'unités.

compétences

Savoir faire preuve de pédagogie est essentiel pour gérer les projets, animer les formations et cadrer les chantiers. Savoir animer des formations, partager ses connaissances autour de la biologie et de l'électrotechnique font aussi partie des compétences demandées. La sécurité des installations et des opérations est un point crucial. Bonnes connaissances des risques ATEX (atmosphère explosive). Sensibilité aux enjeux environnementaux et à la transition énergétique.

qualification

Formation de type bac + 2 technique et de préférence en lien avec le monde agricole et/ou énergétique. Permis B exigé. Certifications souhaitées : habilitation électrique B2 H0, idéalement BE, ATEX, SST.

### Conditions d'exercice :

**Travail en extérieur et déplacements quotidiens ou hebdomadaires.**  
**Interventions sur sites à risques et possibilités d'astreintes.**  
**Intervention sur sites de traitement de matières organiques avec odeurs potentiellement fortes.**



**30 000 € - 40 000 € brut/an selon expérience**

© Consilde Media Group & Biogaz Vallée  
[www.consilde.com](http://www.consilde.com)  
[www.innovation24.news](http://www.innovation24.news)